

Bonjour,

Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances. Pour la fin des vacances, le bureau vous envoie cette petite lettre récapitulative :

Soyez assuré que nous respecterons les règles sanitaires en vigueur. Nous vous informons que le masque est obligatoire jusqu'au commencement de la pratique. A ce jour, il n'est pas obligatoire lors de la pratique d'une activité sportive, vous pourrez donc le retirer lorsque tout le monde sera installé.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration qui nous permettra de mener à bien notre activité pendant cette saison à venir.

Dorénavant vous pouvez préparer l'envoi de votre dossier comportant :

Pour réintégrer l'Association et profiter de nos séances, l'inscription ne sera validée qu'avec la totalité des pièces demandées et par ordre d'arrivée des dossiers.

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION :

- Une fiche d'inscription ([téléchargeable sur le site](#))
- Un chèque (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 27€ (vingt-sept euros) correspondant à la Licence Fédérale et frais administratifs
- Un chèque* (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 150€ (cent cinquante euros) correspondant au Frais d'adhésion comme membre adhérent pour la saison 2020/2021 (Ne sont membre que les personnes à jour de leur cotisation)
- Un certificat médical de non contre-indication à nos pratiques sportives ([téléchargeable sur le site](#))

SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE EN AFFECTION DE LONGUE DUREE (reconnue et validée par la Sécurité Sociale) :

- Une fiche d'inscription ([téléchargeable sur le site](#))
- Un certificat médical de non contre-indication à nos pratiques sportives ([téléchargeable sur le site](#))
- Une ordonnance spécifique « Formulaire spécifique de prescription à la disposition des médecins traitants » ([téléchargeable sur le site](#)), pour les activités prescrites sur ordonnance
- Un chèque (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») d'une valeur de 177€ (cent soixante-dix-sept euros) correspondant au Frais d'adhésion comme membre adhérent pour la saison 2020/2021 (Ne sont membre que les personnes à jour de leur cotisation), Licence Fédérale et frais administratifs.

Une facture vous sera éditée pour votre Complémentaire Santé.

Pour rappel, les adhérents ayant commencé en milieu de saison, les cours sont payables à la date d'anniversaire.

Tarif du matériel individuel nécessaire par séance :

Mardi	Mardi	Mercredi	Mercredi	Jeudi	Jeudi	Vendredi
Séniors Plus 10h Brignon	Séniors Plus 15h Vézénobres	Qi Gong Thérapeutique 16h Alès	Martial Mouvement 18h Vézénobres	Qi Gong 10h Brignon	Wai Dan Qi Gong/Tai Chi 18h45 Alès	Qi Gong 10h Vézénobres
☒ Tee-Shirt 10€	☒ Tee-Shirt 10€	☒ Tee-Shirt 10€ ☒ Balle lestée 1kg 10€ ☒ Bâton 6€ ☒ Epée de Tai Chi 20€	☒ Kimono 32€ ☒ Bâton 6€ ☒ Bokken 15€ ☒ Nunchaku 12€	☒ Tee-Shirt 10€ ☒ Balle lestée 1kg 10€ ☒ Bâton 6€ ☒ Epée de Tai Chi 20€	☒ Tenue de Tai Chi** ☒ Balle lestée 1kg 10€ ☒ Bâton 6€ ☒ Epée de Tai Chi 20€	☒ Tee-Shirt 10€ ☒ Balle lestée 1kg 10€ ☒ Bâton 6€ ☒ Epée de Tai Chi 20€

** Tenue de Tai Chi de couleur noire ou bleue marine à commander directement auprès de Tao Distribution :

www.tao-distribution.com / 09 66 90 15 24

Les adhérents acceptent, sans réserve, le règlement suivant :

- Une distanciation de 2 mètres minimum entre chaque adhérent,
- Aucun contact physique,
- Aucun travail en binôme,
- Respect des mesures sanitaires en vigueur imposées par l'Etat, (masque, ...)
- Afin de pratiquer dans de bonnes conditions, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'appliquer le savoir-vivre : la ponctualité, la propreté (de soi, de son kimono et des locaux mis à notre disposition gracieusement), l'attention et la concentration, le contrôle de ses actes et de ses paroles envers tous.

➤ TOUT MANQUEMENT A L'UNE DE CES REGLES SERA MOTIF D'EXCLUSION.

Nous tenons également à vous informer que l'Association pourrait faire l'objet de poursuite voire être fermée définitivement.

L'Association propose, en option, des activités pour le développement personnel complémentaire : Formation, Conférences, Ateliers, Stages...

PROGRAMME DES ATELIERS OU STAGES pour la saison 2020/2021, consultable sur le site :

www.creersonbienetre.org

Cette année, les Forums des Associations auront lieu sur les communes suivantes :

- ✓ A Vézénobres, le Samedi 5 Septembre 2020, de 13h30 à 17h (Salle Pagès)
- ✓ A Brignon, le Samedi 12 Septembre 2020 de 9h à 12h (Foyer de Brignon)

Nous espérons vous revoir à la rentrée pour nos activités dès **le Mardi 15 Septembre 2020.**

Sportivement,
Le Bureau

*Vous avez la possibilité d'établir 3 chèques (à l'ordre de « Créer son Bien-Etre ») de 50€ mais ils doivent être remis lors de votre inscription (encaissables en Octobre, Novembre et Décembre).